

Avril | Mai | Juin 2026

SAINT-ANDRÉ & VOUS n°162

► Magazine d'information de la ville de Saint-André-de-Cubzac ◀



MICKAËL COURSEAUX
NOUVEAU MAIRE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

TOUT COMPRENDRE SUR

Le service public
du périscolaire

LE PORTRAIT

Relais :
insertion et emploi

LE DOSSIER

Vos nouveaux élus
municipaux

EN SCÈNE

Festival Périapé'Cirque
c'est parti



SOMMAIRE



VU À SAINT-ANDRÉ
Retour en mots et en photos
de votre trimestre



DANS VOTRE QUOTIDIEN
Les travaux dans votre ville



TOUT COMPRENDRE SUR
Le service public
du périscolaire à Saint-André



PORTRAIT
Rencontre avec
l'association Relais



EN SCÈNE !
Péripé'Cirque :
c'est parti !



DOSSIER
Qui sont vos élus ?



L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE
Deux siècles
d'ambitions municipales



PRÈS DE CHEZ VOUS
D'un pont à l'autre une balade
en pleine campagne



ENTRE NOUS
La saison 2 du refuge
insolite est ouverte



VOS RENDEZ-VOUS
Les événements culturels
et associatifs de votre trimestre



C'EST PRATIQUE
Horaires,
informations pratiques



EXPRESSIONS LIBRES
Tribunes politiques

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Mickaël Courseaux

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION
Vincent Poux
Valérie Alaphilippe
Benjamin Garandeau

RÉDACTION
Fabrice Berrahil - Aimy Sans

COORDINATION
Fabrice Berrahil

MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIES
Anthony Rojo sauf mention contraire

IMPRESSION
Sprint
Imprimé avec des
encres végétales
Papier 100 %
biodégradable
et recyclable



DE VOUS À MOI

Chères Cubzaguaises, chers Cubzaguais,

C'est un grand honneur qui m'est donné, en tant que nouveau maire, de m'adresser désormais directement à vous sur cette page de votre magazine municipal.

Il est un rendez-vous trimestriel et un élément essentiel de ce qui nous rassemble. Dans un monde qui paraît de plus en plus incertain, notre commune reste notre cadre de vie quotidien, celui où nous pouvons encore agir ensemble.

Je tiens de nouveau à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée. Cette confiance m'oblige. Le mandat municipal qui s'ouvre n'est pas le mien, ni celui des 32 autres élus, mais bien celui de toutes les Cubzaguaises et de tous les Cubzaguais.

Cette confiance impose d'entendre le message que vous avez exprimé dans les urnes en faveur de renouveau, d'écoute et de clarté autour d'axes forts : la sécurité, la propreté, un aménagement urbain maîtrisé, les mobilités, l'accès aux services publics, une transition écologique concrète et une politique sociale attentive à chacune et chacun.

La page de la campagne est tournée.

Le temps de l'action est arrivé.

C'est un temps de responsabilité qui doit nous rassembler.

Mon équipe s'est mise au travail dès le lendemain des élections. Vous pouvez compter sur la mobilisation d'élus municipaux engagés, motivés et compétents.

Nous abordons cette tâche exigeante avec enthousiasme et humilité, conscients que les élus, seuls, ne peuvent pas tout faire et que le quotidien et l'avenir doivent se construire avec chacun d'entre vous.

Pour cela, j'aurai besoin de vous, de votre engagement, de votre vigilance citoyenne ainsi que de l'énergie des associations et des entreprises.

Nous avons six ans pour imaginer localement une nouvelle façon de faire : plus proche, plus concertée, plus déterminée et qui nous rendra fiers de Saint-André.

Votre Maire
Mickaël Courseaux

© Fabrice Berrahil



1

© Médiathèque



2

© Adrénaline 33



3

© Anthony Rojo



4

© Anthony Rojo



5

1 THÉÂTRE SOLIDAIRE

Dimanche 5 octobre, plus de 250 spectateurs ont assisté à l'adaptation théâtrale du film « Le sens de la fête » au château Robillard organisée par le CCAS. 266 kg de dons et des contributions financières ont pu être remis au Secours populaire, au Secours catholique et aux Restos du cœur.

2 MICRO-FOLIE À L'EHPAD

Du 7 au 17 octobre, les résidents de l'Ehpad Latour du Pin ont exploré des chefs-d'œuvre, visité Versailles et découvert l'atelier de Manet grâce aux visites guidées et aux casques de réalité virtuelle. Jeux et livres ont été mis à disposition. Une expérience réussie, à renouveler en 2026 !

3 SUCCÈS POUR LES MONTÉES D'ADRÉNALINE

Dimanche 16 novembre, la 14^e édition des Montées d'Adrénaline a rassemblé sportifs, familles et passionnés sous une météo clémente. 246 coureurs sur le 10 km, 113 sur le 20 km, 42 binômes sur le canitrail, 92 marcheurs et 25 enfants ont participé à cette édition.

4 MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël de Saint-André a accueilli plus de 1 400 visiteurs samedi 6 décembre avec des stands d'artisans locaux, des gourmandises, des animations et la visite du Père et de la Mère Noël. Merci aux artisans, bénévoles et participants pour cette belle édition !

5 VOEUX DE LA POPULATION

Mardi 6 janvier, Célia Monseigne a présenté ses derniers vœux aux habitants. Maire depuis quinze ans et membre du conseil municipal depuis trente-sept, elle a partagé ce moment traditionnel avec la population à la salle du Champ de Foire.

© Hélène Richet



© Association Le Lab

© Carla Vieussan-Cormerais



© Véronique Lavaud

© Fabrice Berrahil



6

LES AÎNÉS EN FÊTE

Dimanche 25 janvier, de nombreuses personnes se sont retrouvées à la salle du Champ de Foire pour le traditionnel repas organisé par le Centre communal d'action sociale. Cette édition 2026 était placée sous le thème festif des « vibrations cubaines ».

7

LE SPECTACLE « 7 MINUTES »

Mardi 24 février, dans le cadre de la programmation « Présentes ! », le Champ de Foire a accueilli la première création de la Compagnie Georges. Le spectacle mettait en scène onze ouvrières confrontées au choix de réduire ou non leur pause déjeuner.

8

RENCONTRE ROBOTIQUE

Les 28 février et 1^{er} mars, 22 équipes et plus de 150 jeunes se sont challengés au Champ de Foire lors de la FIRST LEGO League 2026. Les équipes STORM de Toulouse et ArchéoBrick de Saint-Gervais se sont qualifiées pour la finale nationale à Mulhouse.

9

CONFÉRENCE SUR LES FEMMES

Le Centre communal d'action sociale a organisé jeudi 5 mars à la Villa Monciné une conférence sur la place de la femme dans l'espace public. Cette rencontre s'inscrit dans la programmation « Présentes ! » en lien avec la journée des droits des femmes.

10

CARNAVAL DE SAINT-ANDRÉ

Dimanche 8 mars, Le Temps des Familles, les associations de parents d'élèves et la Ville ont organisé le carnaval. Des stands de crêpes, de maquillage et des ateliers pour enfants ont animé l'après-midi, suivis du défilé et du final enflammé au Champ de Foire !

LES TRAVAUX DANS VOTRE VILLE

LES TRAVAUX ACHEVÉS

La fin de l'année 2025 et le début 2026 ont vu s'achever plusieurs chantiers et travaux dans plusieurs quartiers de la commune. Côté voirie, une partie de la rue Robillard a fait peau neuve tout comme le Chemin de Lombagne ainsi que l'extrémité en impasse de la rue de la Dauge.

Côté bâtiment, la façade de la salle Clemenceau a été rénovée. Après l'incendie du local du Secours Populaire situé impasse des associations derrière la salle Dantagnan, le bâtiment a été refait à neuf et remis à disposition de l'association.



© Anthony Rojo

Le nouveau local du Secours Populaire



© Anthony Rojo

LE PARC DE LUCIAS EST PRÊT

Après avoir ajusté le calendrier des travaux en raison de la météo et de délais d'approvisionnement plus longs que prévus, le tout nouveau parc (portant le même nom que la rue qui le jouxte) a vu le jour. Paysages verdoyants, théâtre de verdure, tables et bancs, cheminements piétonniers, milieux humides aménagés et petit pont en bois arrivent à point nommé pour les beaux jours du printemps.

EN CHIFFRES

324 783 € TTC
Montant des travaux

FIN DU CHANTIER COEUR DE VILLE ET NOUVEAUTÉS STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Avec la fin des aménagements du chantier cœur de ville, de nouvelles dispositions s'appliquent autour de la place Raoul Larche (mairie) :

- une zone de rencontre limitée à 20km/h où les piétons sont prioritaires ;
- 10 bornes « arrêt minute » rue Nationale offrent 15 minutes de stationnement gratuit au pied des commerces du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi matin de 8h à 12h (hors jours fériés) ;

Cela vient en complément de la zone bleue qui s'applique du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 12h et de 14h à 19h permettant un stationnement gratuit de 1h30 avec disque. Objectif : favoriser la rotation des véhicules et faciliter l'accès des clients aux commerces.



© Anthony Rojo



@Anthony Rolo

12 NOUVELLES PLACES ENHERBÉES AU PARKING DALZAC

Les aménagements pour augmenter le nombre de places ont été terminés fin 2025. De nouveaux stationnements sont ainsi disponibles en plein centre-ville dans ce parking qui compte désormais 39 places.

EN CHIFFRES

114 000 € TTC
Montant de l'opération



@Architectures / Henri de Sevin

LE CHANTIER DE L'ÉCOLE BERTRAND CABANES A DÉBUTÉ

Les travaux d'extension de l'école ont commencé en février. L'opération d'ampleur comprend une réhabilitation de sanitaires, l'ajout d'une salle de classe et d'un dortoir, la création d'un espace polyvalent mutualisé et, en extérieur, d'un patio jardin. Puisqu'il s'agit d'une extension, les cours et les activités périscolaires pourront se poursuivre de façon normale tout au long de ce chantier qui devrait se terminer au printemps 2027.

EN CHIFFRES

1 067 137 €
Montant des travaux

Participations de partenaires : État : 281 825 € / CAF de la Gironde : 100 000 € / Département de la Gironde : 49 000 €

CHANTIER

RENFORCEMENT DU RÉSEAU PLUVIAL QUARTIER DE LA GARE

METTRE FIN AUX INONDATIONS DANS LE QUARTIER DE LA GARE

Depuis février 2026 le quartier de la gare fait l'objet de travaux conséquents sur les réseaux d'eaux.

La Ville y mène un chantier de renforcement du réseau pluvial pour maîtriser, canaliser et évacuer les eaux pluviales et mettre fin aux inondations régulières que subissent habitants, commerçants et services du quartier.

Le Siaepa du Cubzaguais – Fronsadais (syndicat intercommunal chargé de l'adduction d'eau potable et de l'assainissement) mène quant à lui des travaux de renforcement de ses réseaux assainissement.

Après une première phase rue de la Gare, la seconde phase concerne jusqu'au 29 mai le giratoire du passage à niveau où la circulation est alternée.

La rue Mondenard est réservée aux riverains et à la desserte locale.

Nous vous recommandons de consulter les détails sur le site internet de la Ville.

EN CHIFFRES

1 097 365 € TTC
Montant des travaux du chantier
sur le réseau pluvial

**SUIVRE TOUS
LES TRAVAUX DE LA VILLE
SUR LA PAGE DÉDIÉE
DU SITE INTERNET**





La musique fait partie des activités périscolaires assurées dans les écoles.

LE SERVICE PUBLIC DU PÉRISCOLAIRE À SAINT-ANDRÉ

Chaque matin d'école, près de 1 000 élèves sont accueillis dans les 5 établissements primaires publics de Saint-André-de-Cubzac. En complément des temps scolaires assurés sous la responsabilité des enseignants et de l'Education nationale, la Ville a développé au fil des années un véritable service public du périscolaire avant l'école, sur la pause méridienne et après l'école. Explications.

BIEN PLUS QU'UNE GARDERIE !

Dans chaque école, les accueils du matin et du soir ont le statut « d'accueil de loisirs ». Gage de qualité et d'exigence, ils sont soutenus par la Caf et suivent un projet éducatif de territoire. Chaque accueil est dirigé par un référent formé et titulaire d'un diplôme et qui anime une équipe de professionnels qualifiés (BAFA, CAP petite enfance...) respectant un taux d'encadrement d'un adulte pour 14 enfants de maternelle et un adulte pour 18 enfants d'élémentaire.

Près de 25 agents municipaux sont ainsi mobilisés chaque jour pour accueillir en moyenne 300 enfants.

LES ACTIVITÉS MÉRIDIENNES POUR LES ÉLÉMENTAIRES

Depuis 2023, la pause méridienne dure 2 heures et offre un temps suffisant pour un repas serein et pour des activités encadrées. Grâce à une restauration en deux services, les uns déjeunent pendant que les autres peuvent suivre les activités de la pause méridienne. Deux à quatre activités sont assurées chaque jour dans chaque école.

Chaque activité accueille de 12 à 18 élèves (selon le type d'activité) et est animée par une personne intervenante professionnelle conventionnée avec la Ville ou par un agent municipal qualifié. Ces personnels viennent en plus des agents présents pour assurer le service de restauration et la surveillance des élèves et des cours d'écoles.

Les élèves d'élémentaire sont libres de choisir une activité et de s'inscrire avant les vacances de chaque fin de période, pour la période suivante.

Les enfants peuvent s'inscrire à plusieurs activités sous réserve de laisser la place aux enfants inscrits à une seule activité, permettant ainsi au plus grand nombre d'y accéder.

JOINDRE L'UTILE À L'AGRÉABLE EN FIN DE JOURNÉE

Après la classe, les accueils de loisirs de la Ville permettent aussi de mener des activités parfois en lien avec des projets ou événements municipaux (créations pour le repas des aînés, décorations pour le marché de Noël...).

A cette occasion, un goûter est assuré par la Ville pour chaque enfant soit environ 260 goûters distribués chaque après-midi.

Facturés aux familles 61 centimes pour les maternelles et 78 centimes pour les élémentaires, ils sont équilibrés, individuels, sans déchet et peuvent être composés :

- d'un aliment céréalier (pain, barre, biscuit...);
- d'un aliment sucré (chocolat ou autre);
- d'un fruit frais de saison;
- d'un produit laitier (fromage, yaourt...).

L'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs a lieu au sein des écoles élémentaires de 17h à 18h (Pierre Dufour, Lucie Aubrac et Suzanne Lacore). Les enfants ont la possibilité d'y aller sur la base du volontariat et peuvent également être orientés en fonction des demandes des familles. Des enseignants (à l'école Pierre Dufour) ou des intervenants extérieurs (dans les écoles Suzanne Lacore et Lucie Aubrac) sont ainsi rémunérés par la Ville pour intervenir auprès des élèves.

DES TARIFS AU PLUS JUSTE

Cette année, les tarifs du périscolaire s'élèvent de 35 à 99 centimes la demi-heure en fonction du coefficient familial de la CAF. Les 14 tranches de tarifs selon le quotient familial permettent de coller au plus près des moyens de chaque famille. Il est aussi possible de demander au CCAS de la Ville de bénéficier d'un tarif solidaire à 12 centimes.

LES BÉNÉFICES DE LA PAUSE MÉRIDIANNE

Le passage à deux heures de pause méridienne et le développement des activités ont permis :

- ☑ Réduction des conflits
- ☑ Amélioration du climat scolaire
- ☑ Meilleure attention des enfants l'après-midi

LES 11 ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 2025 - 2026

Sport / Latin Dance / Jeux de société, de construction et activités manuelles / Activités zen / Activités et jeux autour des émotions / Arts martiaux / Cinéma et vidéo / Anglais / Musique / Animaux préhistoriques / Coin lecture et dessin

CHIFFRES CLEFS

Près de
50 000 €

consacrés chaque année aux activités périscolaires de la pause méridienne

260

enfants accueillis après l'école (et autant de goûters préparés)

25

agents municipaux mobilisés

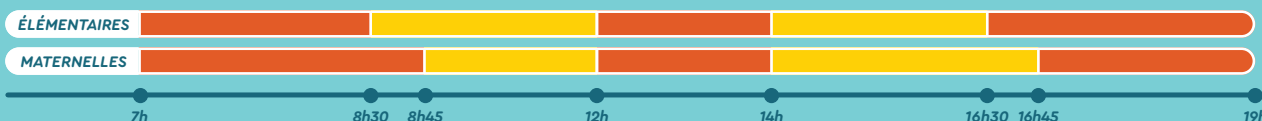
ET LA RESTAURATION ?

Retrouvez dans le dossier de votre magazine précédent (Saint-André et vous N° 161 d'octobre, novembre et décembre 2025, p.18 et 19), notre reportage complet sur la restauration scolaire.



LA JOURNÉE D'ÉCOLE

■ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (VILLE) ■ ACCUEIL SCOLAIRE (ÉDUCATION NATIONALE)



Rencontre avec

L'ASSOCIATION RELAIS

L'équipe de bénévoles et de salariés de Relais avec au centre le Président Noël Canty, et à sa droite la Directrice Karine Champalou

© Anthony Rojo





Et si chaque personne active disposait de tous ses moyens pour accéder à l'emploi. Et si chaque employeur trouvait facilement de la main d'œuvre. Pour recoller ces deux faces d'une même médaille et connecter ces deux besoins, nous vous présentons Relais.

Il y a plus de 35 ans, des structures dédiées à l'insertion par l'activité économique ont été créées partout en France. Relais est ainsi apparue et mène sa mission sur la Haute-Gironde et le Fronsadais soit à ce jour 80 communes réparties sur 5 communautés de communes. Sa mission : connecter les personnes qui ont besoin de s'insérer dans l'emploi avec les employeurs qui ont besoin de main d'œuvre.

D'un côté, Relais accompagne les salariés sur des parcours d'insertion pouvant aller jusqu'à 2 ans et les aide à franchir les obstacles à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, logement...) pour viser un emploi durable. De l'autre, elle met du personnel à disposition des employeurs (entreprises, particuliers, collectivités...) et va même jusqu'à employer elle-même pour proposer des prestations de service auprès des entreprises.

Ce rapprochement entre travailleurs et employeurs n'est pas que fonctionnel ; il est géographique pour favoriser l'emploi local et réduire toutes les contraintes de la distance entre lieu de vie et lieu de travail.

RELAI : UN ÉCOSYSTÈME POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Derrière le terme « Relais », ce sont 4 structures différentes et complémentaires pour s'adapter aux différents besoins des employeurs et des travailleurs :

- Relais AI, l'Association Intermédiaire pour la mise à disposition de travailleurs auprès des particuliers, collectivités et bailleurs sociaux ;
- Relais Avenir, l'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), tournée vers les entreprises ;
- Vitigironde, l'entreprise d'insertion experte en prestations de travaux viticoles et d'entretien d'espaces verts ;
- Relais Service Pro, qui propose des prestations de service aux entreprises et des débouchés vers l'emploi durable pour les travailleurs après leur période d'insertion.

Des centaines de métiers sont couverts par les travailleurs accompagnés par Relais : entretien, jardinage, espaces verts, nettoyage, bricolage, artisanat, secrétariat, cuisine...

En 2025, près d'une centaine de particuliers, collectivités, associations et bailleurs qui avaient besoin de main d'œuvre dans ces domaines se sont tournés vers Relais AI.

Une cinquantaine d'entreprises couvrant notamment tous les métiers du BTP ont fait de même auprès de Relais Avenir et ont ainsi pu, en tant qu'employeurs, intervenir sur des chantiers comportant des clauses obligatoires d'insertion. Avec à la clef de belles histoires comme ce travailleur en insertion mobilisé auprès de Bouygues Construction sur le chantier du collège de Marsas et qui, malgré des freins importants à l'emploi, a pu se former et être recruté ensuite sur un emploi durable dans cette entreprise de référence du BTP.

UN ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Chaque personne qui franchit la porte de Relais a une histoire, souvent complexe. L'emploi est pour chacune un outil puissant pour reprendre confiance, briser l'isolement et retrouver un rôle et une place dans la société.

Près de 230 personnes ont ainsi été accompagnées en 2025 par relais (5 800 depuis sa création) dans le cadre des parcours d'insertion qui nécessitent du temps, de la patience et une grande écoute. Sous l'autorité d'une équipe dirigeante de 12 bénévoles, une équipe de 13 permanents salariés assure, entre autres, les réunions d'information collectives tous les 15 jours, les entretiens individuels et l'accompagnement au quotidien.

Pour mener ses missions, Relais travaille de concert avec France Travail, Cap Emploi, le Département, la mission locale, les PLIE, l'atelier des savoirs, les communautés de communes, les CCAS et de nombreuses autres structures et associations.

En répondant avec soin à des besoins autour du travail, que ce soit des travailleurs et des employeurs, l'équipe se fait fort de changer des vies.

CONTACT

RELAI

83 Rue Emile Martin Dantagnan
33240 Saint-André-de-Cubzac
05 57 43 55 72 accueil@relaisemploi33.fr
www.relaisemploi33.fr



© Mortuus Palpis

Le festival débute le 23 avril avec Idiòfona à Saint-Gervais

PÉRIPÉ'CIRQUE : C'EST PARTI !

S'il vous arrive de devoir vous plier en quatre, vous tordre pour entrer dans les cases, rester dans le cadre, si vous vous sentez carré dans la boîte et un peu à l'étroit, Périapé'Cirque 2026 est la bonne boîte à outils pour prendre une grande respiration collective.

Cette année, le festival Périapé'Cirque se présente intime et remue différentes histoires personnelles avec décalage et enthousiasme (*Idiòfona*), avec panache (*Monsieur patate*) et détermination (*Fantastique*), avec risque et amitié (*De bonnes raisons*), avec intensité et résistance (*La Bête noire + Petite reine*) ou encore en faisant rimer humour et amour (*Princesse Peak*).

Une édition avec suffisamment d'agès/d'outils de cirque pour en faire un établi : un trépied, du mât chinois, des barres de fer, des panneaux de bois, un escalier, un vélo, une bascule coréenne et une bascule hongroise ou encore des prothèses.

Que ce soit au Champ de Foire, à la Villa Monciné, à Saint-André-de-Cubzac, Saint-Gervais ou Cubnezais, Périapé'Cirque conjugue toujours récits et paysages, avec le soutien de ses partenaires (communautés de communes Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde).

PROGRAMME

Jeudi 23 avril à 19h30 à Saint-Gervais
IDIOFONA par Joan Català

Mercredi 29 avril à 15h à Cubnezais
MONSIEUR PATATE par la Compagnie BaNCALE

Mercredi 29 avril à 20h30 à la Villa Monciné (film)
FANTASTIQUE par Marjolijn Prin

Samedi 2 mai à 20h et dimanche 3 mai à 17h30
au Champ de Foire
DE BONNES RAISONS par La Volte Cirque

Dimanche 3 mai à 10h30 à la Villa Monciné (films)
LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES
par Jacques-Rémy Girerd

Mardi 5 mai à 20h au Champ de Foire
LA BÊTE NOIRE + PETITE REINE
par L'Oublié(e) / Raphaëlle Boitel

Mardi 12 mai à 19h30 au Parc Robillard
PRINCESSE PEAK par Gaïa Papeux

L'INFO EN +

Programme et billetterie du Champ de Foire



LES ÉVÉNEMENTS DE LA MÉDIATHÈQUE

• La médiathèque accueille les petites auditions de l'EMI

Rendez-vous mardi 28 avril à 18h30 pour écouter les jeunes talents de l'École de Musique Intercommunale. Ouvertes gratuitement au public, les « petites » auditions sont pour la première fois délocalisées à la Médiathèque.

• « Partir en livres » en juin

Nous vous donnons rendez-vous en juin à la médiathèque pour 3 événements à l'occasion de la 12^e édition (la première à Saint-André) de la manifestation « Partir en livres » sur le thème « Nos petits et grands héros ». Cette manifestation nationale est organisée par le Centre national du livre (CNL) sous l'impulsion du ministère de la Culture.

• Mercredi 17 juin de 15h30 à 16h30 : Mytholojeu

Autour de son roman « Les Voyageurs », l'autrice de littérature jeunesse cubzaguaise Dominique Esse vous propose jeu mêlant jeu de l'oie et « dessinez c'est gagné » sur le thème de la mythologie grecque (gratuit sur inscription – dès 8 ans).

• Samedi 20 juin de 10h30 à 12h30 : jeux et quiz des héros

David Abadie, alias « Patate des ténèbres », propose une matinée conviviale de jeux et de quiz autour du thème des héros. Une animation participative et amusante pour tester ses connaissances et partager un moment en famille (entrée libre – tout public).

• Samedi 27 juin de 11h à 12h :

concert baroque voix et mandoline

La soprano Isaure Amans et la mandoliniste Alice Montalescot, professeures à l'École de Musique Intercommunale, proposent un voyage musical autour des figures héroïques de la mythologie et de l'opéra (gratuit sur inscription – Ado et adultes).

INTÉGREZ LE PROGRAMME DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE



Cette année 2026, la Fête de la musique aura lieu dimanche 21 juin. À cette occasion, pour offrir un beau moment de partage pour tous les habitants, la Ville invite toutes les bonnes volontés à participer.

Vous pratiquez un instrument seul et vous cherchez un lieu ou d'autres musiciens pour jouer ?

Vous êtes un groupe déjà constitué et vous aimeriez trouver un lieu pour vous produire ?

Vous êtes commerçant et êtes prêt à accueillir dans vos locaux ou votre rue des musiciens ?

Vous avez déjà tout ce qu'il faut pour vous produire ?

Rendez-vous sur le site de la Ville pour vous faire connaître, faire part de vos envies et projets et pour intégrer la programmation officielle de la Fête de la musique à Saint-André-de-Cubzac.



Flashez le QR code ci-contre pour accéder au formulaire d'inscription



À NOTER EN JUILLET



Retrouvez au début de l'été les lectures de Sandrine (gratuit sur inscription) :

- samedi 4 juillet de 10h30 à 11h30 pour les 3-6 ans
- mercredi 8 juillet de 10h30 à 11h pour les 0-3 ans
- samedi 11 juillet de 10h30 à 11h30 pour les 7-9 ans



La Micro-Folie vous tendra également les bras en salle Clemenceau :

- en entrée et visite libres de 10h à 12h le mardi 7 juillet et les vendredis 3 et 10 juillet ;
- pour une expérience inédite mercredi 8 juillet de 10h30 à 12h le temps d'une sieste muséale bercée par les chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art.

QUI SONT VOS ÉLUS ?

**LES CITOYENS DE SAINT-ANDRÉ-
DE-CUBZAC ONT CHOISI**



Nouvelle composition du conseil municipal, nouveau maire, nouvelle équipe. Découvrez les visages de celles et ceux que vous avez désignés lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Ils ont désormais le destin de notre ville entre leurs mains pour les 6 prochaines années et seront amenés à prendre des décisions pour toutes les générations cubzaguaises futures.

33 CONSEILLERS
MUNICIPAUX

14 CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES



© Anthony Rogé

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ÉLU

33 hommes et femmes forment notre conseil municipal et représentent les habitants. Il leur reviendra de débattre, de voter et de décider du fonctionnement de la collectivité et des investissements pour l'avenir.

Il est 20h ce dimanche 22 mars lorsque Célia Monseigne, maire de Saint-André pour encore quelques jours, se présente sur le parvis de la mairie avec entre les mains la feuille des résultats complets des municipales.

Elle s'apprête à proclamer les résultats devant plus de 300 personnes rassemblées sur la toute nouvelle place Raoul Larche. Dans un silence et une écoute remarquables, ils attendent la fin du suspens né à l'issue du 1^{er} tour. Le 15 mars, seulement 13 voix avaient séparé les listes menées respectivement par Pierre Le Camus (33,69%) et Mickaël Courseaux (33,31%). Ces deux listes étaient arrivées en tête devant celles de Vincent Charrier (14,22%), Thierry Lièvre-Cormier (10,43%) et Michel Vilatte (8,46%).

Les électeurs étaient appelés à choisir entre 3 listes et en ce dimanche soir, l'écart s'est inversé et a grandi pour se porter à 94 voix en faveur de la liste intitulée «Saint-André nous rassemble» menée par Mickaël

Courseaux face à la liste «L'alternance pour Saint-André» menée par Pierre Le Camus. La liste de Vincent Charrier, «UNIS pour changer Saint-André» est troisième.

Lors de ce second tour, sur les 8 714 inscrits, 331 électeurs de plus qu'au premier tour se sont déplacés et mobilisés pour voter, faisant passer le taux de participation de 53,59% à 58,52%.

La victoire est allée à la liste de Mickaël Courseaux qui obtient 25 élus. Arrivée en deuxième position, la liste de Pierre Le Camus obtient 7 élus tandis que Vincent Charrier, arrivé 3^e, est le seul élu de sa liste.

En France, pour garantir une stabilité et une majorité dans les conseils municipaux, le mode de scrutin attribue la moitié des 33 sièges (arrondie à l'entier supérieur soit 17) à la liste arrivée en tête puis répartit les sièges restant (16) à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

RÉSULTATS DU SECOND TOUR

Inscrits
8 714

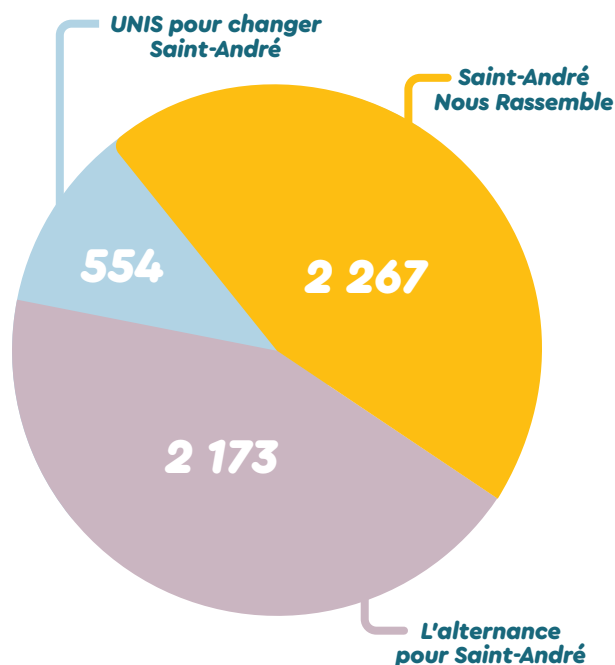
Votants
5 099 (58,52 %)

dont exprimés
4 994 (97,94 %)

Blancs
60 (1,18 %)

Nuls :
45 (0,88 %)

Abstention :
3 615 (41,48 %)



33 élus (18 hommes et 15 femmes) composent le conseil municipal de Saint-André-de-Cubzac. Leur rôle est de vous représenter, de choisir le maire et les adjoints et de prendre les grandes décisions qui engagent la collectivité.

Liste Saint André Nous Rassemble






						
Mickaël COURSEAUX Maire Conseiller communaltaire	Pauline ANDRÉ 1 ^{re} Adjointe Conseillère communaltaire	Stéphane PINSTON 2 ^e Adjoint Conseiller communaltaire	Laurence PEROU 3 ^e Adjointe Conseillère communaltaire	Vincent POUX 4 ^e Adjoint Conseiller communaltaire	Hélène RICHEL 5 ^e Adjointe	Yann LUPRICE 6 ^e Adjoint

© Anthony Rojo

Liste Saint-André Nous Rassemble

						
Sarah Emmanuelle GACHET 7 ^e Adjointe Conseillère communaltaire	Yann HERBER 8 ^e Adjoint Conseiller communaltaire	Julie COLIN 9 ^e Adjointe Conseillère communaltaire	Mathieu CAILLAUD Conseiller communaltaire	Marie-Claire BORRELLY Conseillère communaltaire	Pascal SERIZIER Conseiller communaltaire	Aurore TRELAÛN

Liste Saint-André Nous Rassemble

						
Georges MIEYEVILLE	Nathalie DE CHECCHI	Michel ARNAUD	Pascale AYMAT	Jean-Louis TABUSTEAU	Aurore VALETTE	Thierry TOURNADE

Liste Saint-André Nous Rassemble

			
Angélique BARESSÉ	Daniel THEBAULT	Sabrina SANTOS	Mathieu GROS

Liste L'alternance pour Saint-André

		
Pierre LE CAMUS Conseiller communaltaire	Lindsay BANSERET Conseillère communaltaire	Julien KERMAGORET Conseiller communaltaire

Liste L'alternance pour Saint-André

			
Vanessa PELONG	Dimitri HILLAIRET	Aude SARRAILLA	Jean-François DESRAMÉ

Liste UNIS pour changer Saint-André


Vincent CHARRIER



MICKAËL COURSEAUX

NOUVEAU MAIRE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Quel est votre état d'esprit au moment de prendre vos fonctions de maire ?

Avec mon équipe, nous sommes pleinement mobilisés pour répondre aux attentes des habitants. Nous avons voulu être immédiatement dans l'action, avec sérieux et responsabilité.

Ces premières semaines sont particulièrement stimulantes : tout est très concret, très direct, et surtout profondément humain.

À titre personnel, je ressens un fort sentiment d'utilité. C'est ce qui donne tout son sens à la fonction de maire.

Qu'est-ce qui rythme ces premières semaines de mandat ?

La prise de fonction est intense. Il faut rapidement prendre la mesure de tous les dossiers, nombreux dans une commune de 13 000 habitants.

L'une des premières échéances majeures est la préparation du budget municipal 2026, qui doit être adopté avant la fin avril. C'est un moment clé, puisqu'il engage l'ensemble des politiques publiques de la Ville.

Je consacre également beaucoup de temps aux rencontres : la gendarmerie, les autorités scolaires, les partenaires institutionnels, les collectivités voisines ou encore les maires du territoire. Ces échanges sont

essentiels pour travailler efficacement ensemble. Les rencontres avec les cadres et agents municipaux occupent aussi une place centrale. Ce sont eux qui assurent chaque jour la continuité du service public et rendent possible la mise en œuvre de notre projet.

J'ai également eu l'occasion d'échanger, aux côtés de plusieurs maires de Gironde, avec le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur lors de leur déplacement à Bordeaux. Nous avons abordé de manière concrète la question de la sécurité du quotidien dans nos communes.

Être maire, c'est avant tout un travail collectif : écouter, créer de la confiance et rassembler pour agir.

Quelles seront les priorités pour les six années à venir ?

Notre première ambition est de construire une méthode de travail fondée sur la participation des habitants. Aller vers eux, dialoguer, partager les décisions : nous voulons bâtir une ville concertée et profondément humaine.

La sécurité et la tranquillité publique constituent également une priorité. Nous engagerons un premier plan d'action en nous appuyant sur la police municipale, en lien étroit avec la gendarmerie.

Plus largement, notre objectif est de dynamiser et de valoriser la ville, tout en veillant à ce que chacune et chacun trouve sa place dans la vie locale.

Comment avez-vous constitué votre équipe municipale ?

J'ai souhaité associer l'expérience et le renouvellement. L'équilibre entre élus expérimentés et nouveaux visages permet d'être rapidement efficace tout en apportant des idées nouvelles.

La diversité des âges, des parcours et des sensibilités est également essentielle pour que notre équipe ressemble pleinement aux habitants de Saint-André.

Mickaël Courseaux, né le 14 mars 1976 à Nantes, a grandi en partie à Vélignes, en Dordogne, aux portes de la Gironde.

Installé à Saint-André-de-Cubzac depuis 2000, où il vit route de Salignac, il est marié et père de deux enfants de 16 et 20 ans. Il a effectué l'ensemble de sa carrière professionnelle dans une entreprise privée de transport de voyageurs. Entré comme conducteur, il est devenu cadre régional, fonction qu'il occupait encore récemment. Très tôt engagé dans la vie locale, il a été sapeur-pompier volontaire pendant six ans.

Son engagement municipal débute en 2014 avec son élection au conseil municipal. Il devient adjoint au maire en 2020, puis premier adjoint en 2023, avant d'être élu maire.

Passionné de sport — ancien rugbyman et pratiquant d'aïkido — et amateur de musique, il s'est également investi de longue date dans la vie associative locale.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

(ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS)

Lors du conseil d'installation du 29 mars, 4 adjoints et 5 adjointes ont été élus sur proposition du maire Mickaël Courseaux. En complément, ce dernier a désigné 6 conseillers municipaux délégués pour l'aider à mener l'ensemble des actions de la collectivité. Découvrez les missions et responsabilités qu'ils porteront au nom du maire.

ADJOINTS AU MAIRE



**Pauline
ANDRÉ**

1^{er} Adjointe

Délégation au pacte de démocratie locale, aux projets et aux ressources humaines



**Stéphane
PINSTON**

2^e Adjoint

Délégation à l'urbanisme durable et à l'habitat



**Laurence
PEROU**

3^e Adjointe

Délégation à la transition sociale et environnementale



**Vincent
POUX**

4^e Adjoint

Délégation à la communication et aux services numériques



**Hélène
RICHET**

5^e Adjointe

Délégation à l'environnement urbain et à la qualité de vie



**Yann
LUPRICE**

6^e Adjoint

Délégation à l'engagement et aux coopérations associatives (hors associations caritatives et sportives)



**Sarah
Emmanuelle
GACHET**

7^e Adjointe

Délégation au bien vivre, à l'égalité, aux solidarités locales et au pouvoir d'achat



**Yann
HERBER**

8^e Adjoint

Délégation à la Culture et à l'éducation populaire

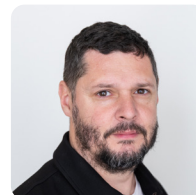


**Julie
COLIN**

9^e Adjointe

Délégation à l'enfance et à la jeunesse

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



**Mathieu
CAILLAUD**

Délégation aux sports, manifestations sportives, relations avec les associations sportives



**Michel
ARNAUD**

Délégation à la sécurité au sein des établissements recevant du public de la commune



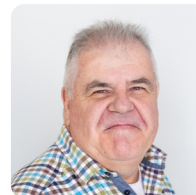
**Marie-Claire
BORRELLY**

Délégation à l'histoire et au patrimoine



**Georges
MIEYVILLE**

Délégation à l'accessibilité culturelle



**Pascal
SERIZIER**

Délégation aux marchés hebdomadaires et commerces



**Aurore
TRELAÛN**

Délégation à la citoyenneté et à l'égalité des chances

CONTACTER VOS ÉLUS

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec Monsieur le maire ou les élus, vous pouvez écrire à contact@saintandredecubzac.fr ou appeler à la mairie au 05 57 45 10 10.

DEUX SIÈCLES D'AMBITIONS MUNICIPALES

L'histoire de Saint-André-de-Cubzac ne s'écrit pas seulement dans les archives. Elle se lit sur ses façades, dans ses écoles et à travers le tracé de ses rues. Depuis l'éveil de la conscience citoyenne en 1790, la cité cubzaguaise a vu se succéder des tempéraments de conviction. Retour sur deux siècles de passion politique où l'intérêt général a sans cesse composé avec les soubresauts de l'Histoire.

L'AUBE DES BÂTISSEURS : L'ORDRE ET LA STABILITÉ (1790-1846)

L'aventure municipale s'élanche dans le tumulte révolutionnaire avec **Constantin Lartigue**, suivi de **Jean-Baptiste Pouget** et du notaire **Pierre Gaillard**. Mais c'est en 1800 que la ville trouve son premier grand artisan de stabilité : **Pierre-François Couraud**. Négociant intrépide, il s'illustre en ravitaillant la ville au péril de sa vie sous la Terreur. Son mandat, d'une longévité exceptionnelle de 46 ans, traverse l'Empire et la Restauration. Homme de « ferme justice », il gère une commune stratégique, point de passage des armées napoléoniennes. Il est aussi à l'origine du procès fleuve qui a duré plusieurs décennies concernant la Garosse.

L'ÉCLAT DES NOTABLES ET L'ÉLAN RÉPUBLICAIN (1846-1914)

En 1846, la mairie change de dimension avec l'élection d'**Henri Hubert-Delisle**. Avocat, propriétaire du château du Bouilh et figure nationale (député, sénateur puis Gouverneur de La Réunion), il offre à Saint-André un rayonnement inédit. C'est sous son impulsion que la mairie s'installe dans ses murs actuels et que le projet de l'asile-hôpital est lancé. Notable éclairé, il refuse le cumul des mandats et démissionne en 1850 pour se consacrer à la députation.

Maître **Antoine Dalzac** (1850-1858) enracine les institutions en installant dans la mairie la Justice de Paix, le prétoire, et le logement de l'instituteur communal. Le Docteur **Eusèbe**



Henri Hubert-Delisle



Jean-Michel Castanet

Dureau (1859-1860), bien que brièvement aux affaires, marque l'histoire en fondant l'école communale de filles. Lui succède **Léopold Bellouard**, épicier réformateur qui modernise la voirie et crée le corps des sapeurs-pompiers en 1862.

La période est aussi marquée par les remous nationaux. Le notaire **Jean-Michel Castanet** est écarté par les républicains début 1871 au profit du capitaine au long cours **Daniel Pougallet**, avant de retrouver son siège en juin 1871 pour se consacrer au développement du port de Plagne qu'il fait dévaser, à l'agriculture, aux travaux publics et devenir conseiller d'arrondissement puis conseiller général jusqu'en 1886.

En 1878, l'élection du Docteur **Émile Dantagnan** marque un tournant. Républicain de la première heure, il gère la ville pendant 30 ans avec intelligence. Son héritage est immense : groupe scolaire de la rue Cousteau, école maternelle, Justice de paix, hospice-hôpital et hôtel des Postes (actuelle mairie).

Le Docteur **Élisée Charron** (1908-1914) prolonge cet élan. Architecte de la modernisation sociale, il agrandit l'hôpital, structure les écoles et désenclave les hameaux par un réseau routier performant. L'École normale s'installe dans les bâtiments de l'ancien collège de garçons. Sa disparition en 1914 clôt une époque de croissance sereine avant la tragédie mondiale. Pendant la Grande Guerre, le négociant et viticulteur de gauche **Eugène Guinaudie** assure la transition, fait installer le monument en l'honneur du sculpteur Raoul Larche et accueille les soldats américains en 1918 avant de passer le témoin.

L'ENTRE-DEUX-GUERRES ET L'ÉPREUVE DE LA GUERRE (1919-1959)

Au lendemain du conflit, **Adrien Pioceau** (1919-1941) hérite d'une ville meurtrie. Il orchestre la modernisation technique : arrivée de l'électricité et du gaz, extension de la gare et forage d'un puits artésien à Plagne. C'est également lui qui érige le monument aux morts, point d'ancrage du souvenir communal.

En 1941, le notaire **Maxime Bonnet** prend le relais dans la tourmente de l'Occupation. Homme intègre et rigoureux, il maintient la cohésion de la cité face aux Allemands. À la Libération, le libraire et secrétaire de la mairie **André Berson** assure la sécurité immédiate des habitants. Pioceau revient pendant sept mois en tant que président de la Délégation spéciale provisoire, mais il est battu aux élections en mai 1945 par le Docteur **Jean Métreaud**. Créateur du réseau d'eau intercommunal, ce républicain indépendant reste dans les mémoires pour son profond respect des libertés jusqu'à son décès en 1951. Le Docteur **Christian Eyraud** (1951-1959) lui succède, stabilisant les finances et préparant la ville au choc démographique des « Trente Glorieuses ». Fin de la première partie. Retrouvez la suite dans le numéro 163 du magazine à paraître en juillet.

Texte proposé en collaboration avec l'Association historique du Cubzaguais (ARHAL).



Docteur Émile Dantagnan



Adrien Pioceau



Association Historique
du Cubzaguais - ARHAL

arhal.jimdofree.com



D'UN PONT À L'AUTRE UNE BALADE EN PLEINE CAMPAGNE DANS L'EST DE SAINT-ANDRÉ

Ce parcours est une invitation à découvrir le contraste entre les deux visages – urbain et rural – de notre commune, à croiser nos ruisseaux et rivières et à profiter des forêts de Saint-André.

PRÉPARER SA BALADE

5,4km

la balade

1h15

à pieds

20MIN

à vélo



La carte
de l'itinéraire

1

▷ LA PASSERELLE DE SEIGNAN

Rendez-vous au bout du Passage de l'Europe (quartier de la Garosse) sur la passerelle rouge dédiée aux mobilités douces. Construit en 2015 dans le cadre des travaux de la Ligne à Grande Vitesse, l'ouvrage de 180 mètres permet de franchir la LGV, la voie de chemin de fer Bordeaux-Saintes et la nouvelle RD248. Il est l'un des traits d'union entre l'ouest urbain et l'est rural de Saint-André.



© Fabrice Berrahil

2

▷ CHEMIN DE SEIGNAN ET RUISSEAU DE LAFONT

Descendus de la passerelle par le nord, nous voici Chemin de Seignan. Après le quartier résidentiel, le chemin délaisse son bitume, franchit le ruisseau de Lafont et nous conduit à travers bois jusqu'au Chemin de Barouille Nord. Forêts, prairies et vignes nous accompagnent, après un bref passage Route de Salignac, jusqu'au Chemin du Bourut pour une balade en pleine nature.



© Fabrice Berrahil

3

▷ CHEMIN DE LA ROUSSE ET RUISSEAU DU REDEN

Arrivés quartier du Reden, nous prenons à gauche le Chemin du Pas de Monac pour rejoindre, à droite, le Chemin de la Rousse. Cette charmante route de campagne est bordée de jolies maisons, de bois et de prairies accueillant souvent des chevaux. Nous y croisons le ruisseau de Lafont devenu, entre-temps, ruisseau du Reden avant de se jeter non loin dans la Virvée.



© Anthony Rota

4

▷ PONT DE LAPEYRE AU-DESSUS DE LA VIRVÉE

Après avoir longé la Virvée en empruntant le Chemin de la Rousse, nous rejoignons sur la gauche le Chemin de Cabarieu. 400 mètres plus loin, le pont de Lapeyre, rénové et réouvert il y a un an, mène à la Route Royale sur la commune de La Lande-de-Fronsac. Sous les pierres de taille du pont de Lapeyre, coule la Virvée qui ira se jeter dans la Dordogne aux pieds de bien d'autres ponts.



© Fabrice Berrahil

LA SAISON 2 DU REFUGE INSOLITE EST OUVERTE

Pour sa première saison du printemps à l'automne 2025, le moulin de Montalon a connu un grand succès. A chaque ouverture des réservations, presque toutes les nuitées étaient prises d'assaut en moins de 48h. Aucune dégradation ou problème majeur n'est apparu.

Le refuge et notre commune ont même été mis à l'honneur au journal de 20h de France 2 fin juillet.

La deuxième saison du moulin de Montalon a lieu du 10 avril au 18 octobre. Les modalités de réservation et d'utilisation restent les mêmes :

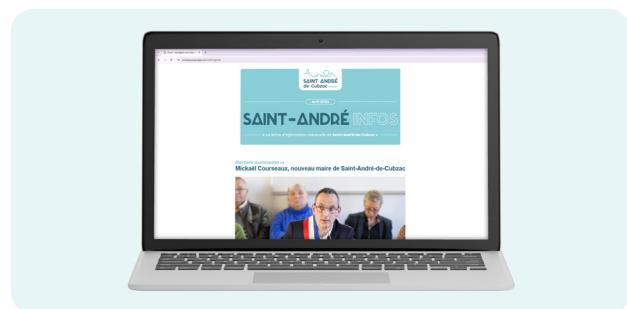
- Nuitée gratuite sous réserve de disponibilités et limitée à une par saison ;
- Capacité de 2 personnes maximum (dont au moins un majeur) ;
- Période d'occupation de 16h au lendemain 12h ;
- Pré-réservation obligatoire via le site internet de la Ville au moins 7 jours à l'avance.



@Anthony Rojo

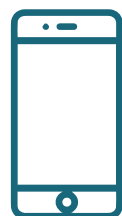
L'INFO EN +

Retrouvez les détails et réservez sur le site de la Ville



RECEVEZ LES INFORMATIONS DIRECTEMENT PAR MAIL

Alertes, infos travaux, agenda, invitations, démarches... Inscrivez-vous pour recevoir directement dans votre boîte mail l'infolettre mensuelle de Saint-André et les informations qui vous concernent en écrivant à communication@saintandredecubzac.fr ou en flashant ce QR code.



Flashez le QR code ci-contre pour accéder à la newsletter.



LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ A ÉTÉ ADOPTÉ

Depuis 2024, la Ville a travaillé sur l'adoption d'un Règlement Local de Publicité (RLP) pour améliorer notre cadre de vie et répondre à l'omniprésence de la publicité dans l'espace public (enseignes, pré-enseignes et affichages publicitaires).

Après une phase de diagnostic, de consultation et d'enquête publique, le règlement local de publicité de Saint-André-de-Cubzac a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 24 novembre 2025.

Désormais, tout nouveau dispositif d'enseigne ou publicitaire devra être soumis à une autorisation préalable. Les anciens dispositifs respectant le code de l'environnement mais non conformes au nouveau règlement local devront se mettre en conformité dans un délai de 6 ans pour les enseignes et de 2 ans pour les affichages publicitaires et les préenseignes. La Ville veillera à accompagner les commerçants dans cette mise en conformité.

Tout dispositif contrevenant au code de l'environnement doit être retiré ou mis en conformité sans délai.



LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ASSOCIATIFS DE VOTRE TRIMESTRE

AVRIL

SAMEDI 25 AVRIL À 14H15

Ciné Relax
« Vice-Versa 1 »
organisé par le SIAS du Grand Cubzaguais séance familiale pour le Printemps de l'Autisme
→ VILLA MONCINÉ

SAMEDI 25 AVRIL À 15H30

« Voyage exceptionnel dans le passé : de l'Afrique au littoral Aquitain »
organisé par l'AssEmca
→ SALLE DU MASCARET

SAMEDI 25 AVRIL À 20H30

Concert organisé par Mandol'In Tempo
→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

MERCREDI 29 AVRIL À 15H*

Monsieur Patate
par la Compagnie BaNCALE [Péripé'Cirque]
→ PARKING DU FOYER COMMUNAL DE CUBNEZAIS

MAI

VENDREDI 1^{ER} MAI 8H À 18H

Floralies
par le comité des fêtes
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 2 MAI À 20H ET DIMANCHE 3 MAI À 17H30*

De Bonnes Raisons
par la Volte Cirque [Péripé'Cirque]
→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 3 MAI À 16H

On ne meurt plus d'amour - Représentation de théâtre de la Compagnie 45,5
→ SALLE DU MAGIC

MARDI 5 MAI À 20H*

La Bête noire & Petite Reine par la Compagnie l'Oubliée - Raphaëlle [Péripé'Cirque]
→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 9 MAI

Admirodrome
par L'Endroit du Décor exposition et festivités
→ SITE ET MOULINS DE MONTALON

MARDI 12 MAI À 19H30*

Princesse Peak
par Gaïa Papeux [Péripé'Cirque]
→ THÉÂTRE DE VERDURE DU PARC ROBILLARD

SAMEDI 16 MAI DE 9H À 23H

Tournoi de rugby 45° Parallèle
Catégories : de moins de 5 ans à moins de 14 ans
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI

DIMANCHE 17 MAI

Tournoi de pétanque
du Sporting Club Bouliste Cubzaguais
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI

SAMEDI 23 MAI À 14H

Soirée théâtre
par l'AOL
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 30 MAI DE 10H À 17H

Journée festive pour tous
Organisée par le Temps des Familles
→ PARC ROBILLARD

SAMEDI 30 MAI 13H30 À 18H

Compétition VTT - Kibike jeunes vététistes de 5 à 16 ans
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI

SAMEDI 30 MAI À 20H

Concert de fin d'année de l'École de Musique Intercommunale
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 30 MAI

Guinguette des viticulteurs par Bordeaux 45
→ PORT DE PLAGNE

DIMANCHE 31 MAI

Vélotopia Fête du vélo par le Grand Cubzaguais Communauté de communes
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 31 MAI DE 9H À 17H

Finales de terroirs du comité départemental Rugby féminin Moins de 18 ans et plus de 18 ans
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI

JUIN

DU MERCREDI 3 AU VENDREDI 5 JUIN DE 14H À 17H ET SAMEDI 6 DE 9H À 12H

Braderie
du Secours Populaire
→ SALLE DANTAGNAN ET 17 RUE ARNAUDIN

JEUDI 4 JUIN À 19H*

Jeunes en scène 2026
Gratuit
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDIS 6, 13, 20 ET 27 JUIN À PARTIR DE 18H30

Marchés nocturnes et animations par le Comité des fêtes du Cubzaguais
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUIN

Serial Kickerz
par Foksabouge
→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

MARDI 9 JUIN À 20H*

Je Touche du Bois
par Palabras [La Nuit des Forêts]
→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

JEUDI 11 JUIN DE 9H30 À 15H30

Journée découverte Para Athlétisme Adapté par le SCA
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI

JEUDI 11 ET VENDREDI 12 JUIN DE 15H À 19H

Don du sang
→ SALLE DU MASCARET

VENDREDI 12 JUIN À 20H*

L'île sans Nom
par L'instant dissonant [La Nuit des Forêts]
→ CAFÉ DE PARIS À CUBZAC LES PONTS

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUIN

Tournoi de football féminin par le FC Saint-André-de-Cubzac
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI

MARDI 16 JUIN

Représentation des élèves de l'atelier théâtre municipal
→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

MERCREDI 17 JUIN DE 15H30 À 16H30**

Mytholojeu
À partir de 8 ans
→ MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 20 JUIN DE 10H30 À 12H30**

Jeux et quiz des héros avec David Abadie - Patate des ténébres
Public familial - Entrée libre
→ MÉDIATHÈQUE

DIMANCHE 21 JUIN

Fête de la musique
→ DANS PLUSIEURS ENDROITS DE LA VILLE

DU LUNDI 22 JUIN AU DIMANCHE 28 JUIN DE 13H30 À 18H00

Exposition des oeuvres de l'Artothèque Haute Gironde Vernissage mardi 23 juin à 18H00
→ CHÂTEAU ROBILLARD

VENDREDI 26 JUIN À 21H DIMANCHE 28 JUIN À 15H

Gala de fin d'année des Meuniers de Montalon
→ SALLE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 27 JUIN DE 11H À 12H00**

Concert baroque - voix et mandoline
Ado/adultes
→ MÉDIATHÈQUE

Retrouvez les événements de votre ville sur votre site internet et sur vos réseaux sociaux !

► www.saintandredecubzac.fr ► [f saintandredecubzac](https://www.facebook.com/saintandredecubzac) ► [@villesaintandredecubzac](https://www.instagram.com/villesaintandredecubzac)

* infos et réservations sur www.lechampdefoire.org ou au Bureau d'informations touristiques

** sur réservation auprès de la médiathèque à mediatheque@saintandredecubzac.fr

LES HORAIRES POUR LES ACTIVITÉS BRUYANTES

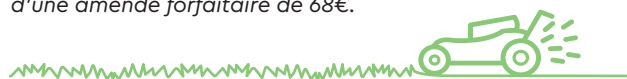
Les bruits notamment de travaux de jardinage ou de bricolage sont autorisés aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En dehors de ces horaires, chacun est invité à préserver la quiétude et la qualité de vie des autres habitants.

Sinon, consultez vos voisins pour les informer et obtenir leur accord.

Pour rappel, les nuisances sonores sont passibles d'une amende forfaitaire de 68€.



DES MALLETTES BIEN-ÊTRE DANS LES ÉCOLES

Depuis le mois de janvier, les enseignants des écoles primaires publiques de Saint-André peuvent profiter d'un tout nouvel outil mis à disposition par la Ville : deux mallettes pédagogiques originales (une pour les maternelles et une pour les élémentaires) dédiées au bien-être et concoctées par l'équipe de la médiathèque municipale. En ouvrant ces mallettes faites en matériaux carton solide, petits jeux, illustrations, livres, fiches pratiques se dévoilent et s'offrent aux enseignants et à leurs élèves. Le tout sous le regard de Fluffy, la mascotte de ce « bien-être à emporter ».



@Anthony Rolo



PROTÉGEONS LES HIRONDELLES ET LEURS NIDS

Depuis quelques années, nous observons des colonies d'hirondelles sur les génoises de certaines habitations de Saint-André, en particulier dans le quartier de Bois-Milon. Rappelons que les hirondelles (ainsi que les martinets) sont une espèce protégée au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement.

Il est ainsi interdit de détruire ou d'enlever un nid d'hirondelle même en dehors des périodes de présence de l'espèce. Même si les piailllements ou les déjections sont gênants, rappelons-nous que les hirondelles sont des championnes de l'élimination des moustiques. D'après la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), une seule hirondelle est capable d'avalier près de 3 000 moustiques par jour ! Appréciable par chez nous... à condition qu'elle revienne d'une année sur l'autre en retrouvant son nid.

LES PREMIERS NIDS DE FRELONS ASIATIQUES APPARAISSENT

C'est à partir du mois de mars que les nouveaux nids se forment. Il est un redoutable prédateur qui menace les abeilles et toute la biodiversité. Le frelon asiatique construit son nouveau nid à partir du mois de mars et jusqu'en mai. Appelé « nid primaire », gros comme une orange et percé d'une petite entrée vers le bas, ce nid est bâti par une fondatrice (frelon femelle fécondée) qui y pond et nourrit les premières larves. Au bout de quarante jours, les premières naissances d'ouvrières apportent du renfort qui se charge de bâtir le second nid bien plus conséquent tout autour. Cette première période de mars à mai est donc parfaite pour guetter leur présence et, si besoin, faire intervenir un spécialiste.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Une permanence d'état civil est assurée le samedi de 9h00 à 12h00

WWW.SAINTANDREDECUBZAC.FR

☎ 05 57 45 10 10 / Fax : 05 57 45 10 29

✉ contact@saintandredecubzac.fr

📍 saintandredecubzac 📷 vilesaintandredecubzac

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Clarté, cohérence et engagement

À l'issue des élections municipales, je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance au 1^{er} et au 2nd tour.

Dans un contexte de forte tension politique, j'ai fait un choix clair entre les deux tours : celui de la cohérence.

J'ai refusé les compromissions opportunistes avec une majorité sortante usée par le pouvoir, qui en est venue à reprendre certaines de nos propositions, signe d'un essoufflement et d'un manque de cap.

J'ai également refusé toute alliance avec le Rassemblement National. Ce choix est aussi un choix de responsabilité. Chacun sait que, dans notre territoire, aucune gouvernance efficace n'est possible sans capacité à peser à l'échelle intercommunale. L'exemple de la Communauté de communes Latitude Nord Gironde est éclairant : malgré plusieurs communes dirigées par le RN, leur candidate à la présidence n'a pas été élue, démontrant une incapacité à rassembler durablement.

Ce choix, exigeant, est celui de la fidélité à nos valeurs et du respect des électeurs. Je l'assume pleinement.

Aujourd'hui, je siège seul pour porter la voix des droites et du centre au conseil municipal. Mais je n'agirai jamais seul : je continuerai à consulter la liste que j'ai portée, ainsi que les habitants, pour éclairer mes décisions et construire, pas à pas, une alternance crédible pour demain. Une alternance indépendante, ni dictée par un parti, ni soumise à des forces intérieures néfastes.

Je serai un élu engagé, présent et vigilant. Je défendrai sans relâche l'intérêt des Cubzaguaises et des Cubzaguais, avec pragmatisme et exigence. Je serai force de proposition, mais aussi d'opposition lorsque cela sera nécessaire.

Je resterai fidèle à ce qui a guidé notre engagement : le travail, la responsabilité, la liberté et le bon sens.

Au service de notre commune.

Vincent Charrier
UNIS pour changer St-André

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Le 22 mars dernier, les habitantes et habitants de notre commune ont fait un choix clair en nous accordant leur confiance. Nous les en remercions sincèrement. Leur message est sans ambiguïté : ils attendent un mandat utile, concret, et pleinement tourné vers les réalités locales.

Notre seule boussole sera Saint-André-de-Cubzac. Notre seul parti, c'est notre ville. Nos seuls enjeux sont locaux, et c'est avec cette ligne simple et exigeante que nous agirons.

Nous serons une majorité de rassemblement. Rassembler au-delà des sensibilités pour construire, agir et réussir ensemble. La participation de toutes et tous sera encouragée, dans des cadres adaptés, respectueux et efficaces.

Saint-André-de-Cubzac a besoin d'élus qui connaissent leur ville parce qu'ils y vivent au quotidien depuis de nombreuses années. Cette proximité est une force. Elle nous engage à améliorer le quotidien des Cubzaguaises et des Cubzaguais, à les protéger et à les soutenir dans un contexte national et international de plus en plus inquiétant.

Nous entendons les critiques exprimées pendant la campagne. Elles font partie du débat démocratique. Mais nous ne pouvons laisser dire que nos méthodes auraient été contestables. Notre campagne a été sincère, transparente et tournée vers les habitants. Le verdict des urnes en est la preuve.

Il est cependant déplorable qu'une opposition, malgré ses intentions affichées de constructivité, entame ce mandat par la contestation d'un scrutin démocratique. Nous comptons sereinement sur la justice pour confirmer la régularité de cette élection.

Les postures politiciennes ne font pas avancer notre commune. Ce qui compte, ce sont les actes. Nous serons jugés sur notre capacité à tenir nos engagements, à améliorer concrètement le quotidien et à associer les habitants aux décisions.

Ce mandat sera celui des promesses tenues, du travail et de la responsabilité.

Saint-André-de-Cubzac appelle au rassemblement, à l'action et à la confiance.

Saint-André nous rassemble

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Le 22 mars, les électeurs se sont prononcés : après être arrivée en tête au premier tour, la liste « L'alternance pour Saint-André » a rassemblé 2173 voix, soit 43,51%. Si la victoire nous a échappé à seulement 94 voix, nous faisons malgré tout entrer 7 élus d'opposition au conseil municipal, ainsi que 3 élus à la communauté de communes.

Nous remercions évidemment tous les électeurs qui se sont mobilisés et ont voté pour notre liste. C'est un score historique pour le Rassemblement National qui devient un acteur incontournable de la politique locale, laissant augurer de grands espoirs pour les échéancés à venir. Si les méthodes utilisées dans l'entre-deux-tours sont contestables et qu'un recours a été déposé, nous respectons le résultat des urnes et félicitons l'équipe qui l'a emporté.

Cette élection démontre cependant que l'équipe sortante n'a pas su convaincre largement autour de son bilan et de son projet. En effet, une majorité d'électeurs s'est prononcée pour un autre programme que celui de Mickaël Courseaux. Il devra en tenir compte dans sa gestion de la commune, car l'essentiel sera d'abord de répondre aux préoccupations des habitants. Il faut également pointer la responsabilité de Vincent Charrier dans ce résultat, car il a refusé notre main tendue au soir du premier tour, et a clairement favorisé la victoire de l'équipe sortante, devenant de fait un allié objectif de cette majorité ! En réalité, les élus du Rassemblement National seront la seule véritable force d'opposition au sein du conseil municipal : Une opposition constructive, assidue, attentive à ce que qui sera mis en place et intransigeante si les décisions prises ne vont pas dans le sens de l'intérêt des Cubzaguais. Nous veillerons à ce que la sécurité, la gestion des déchets, la propreté ou la circulation soient traités avec rigueur, car ils constituent toujours une priorité. Il sera nécessaire de mettre en place une véritable concertation avec les habitants, les commerçants et les acteurs de notre ville. De notre côté, nous continuerons d'être présent à vos côtés sur le terrain et à venir à votre rencontre. Vous pouvez compter sur vos élus RN pour défendre vos intérêts et porter votre voix au conseil municipal !

Groupe Rassemblement National



Saint-André

Fête la musique



MUSICIENNES ET MUSICIENS,
sortez vos instruments et faites sonner la ville
Infos au service culture : 05 64 10 06 31



SAINT-ANDRÉ
de-Cubzac